

### LAGES2801

2015-2016

# Exercices de micro-enseignement et accompagnement des stages en sciences sociales

| 4.0 crédits 30.0 h 1 + 2q |
|---------------------------|
|---------------------------|

| Enseignants:              | Monier Nathalie ; Lowie Françoise ; Dandois Pascaline ; Detry Annick ;  |  |  |  |  |
|---------------------------|---|--|--|--|--|
| Langue<br>d'enseignement: | Français  |  |  |  |  |
| Lieu du cours             | Louvain-la-Neuve  |  |  |  |  |
| Thèmes abordés :          | Pour la partie micro-enseignement : Les séances d'une durée de quatre heures sont au nombre de quatre au cours d'un quadrimestre. Les deux premières séances seront consacrées à la présentation d'un sujet libre et hors matière à enseigner par un enseignant de sciences économiques ou sociales ou juridiques du cycle secondaire supérieur. Les deux séances suivantes seront consacrées à l'expérimentation d'outils pédagogiques sur un sujet lié aux matières enseignées dans le cycle secondaire  Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales, plusieurs séances fixant le cadre et les outils indispensables seront données à la rentrée académique, les autres séances se dérouleront au deuxième quadrimestre. L'étudiant sera amené à consigner et à choisir une thématique vécue en stage centrée sur la quatrième compétence : porter un regard réflexif sur sa pratique pour l'améliorer, chaque étudiant présentera le fruit de sa réflexion au regard d'un livre choisi dans une liste donnée par l'enseignant(e)   |  |  |  |  |
| Acquis<br>d'apprentissage | Le séminaire prépare l'étudiant à aborder ses stages didactiques en l'informant sur ses modalités pratiques, les consignes, les attentes de l'AGES, des institutions scolaires et des maîtres de stage, et les évaluations dont il sera l'objet.  Il accompagne l'étudiant dans la réalisation de ses premières séquences de leçon, principalement en sciences humaines.  Une période de retour et de réflexion sur ses pratiques est prévue au second quadrimestre.  Au terme du séminaire, l'étudiant sera capable :  - d'observer ses classes de stages et les classes où il sera enseignant à l'aide d'indicateurs (cfr Dossier de l'étudiant stagiaire)  - de confronter des apports théoriques à une réalité de terrain, et d'adapter ses pratiques aux élèves  - de porter un regard réflexif sur sa pratique afin de l'améliorer, en lien avec la partie d'évaluation du stage titrée « rapport avec la classe, le maître de stage et l'institution. »  - de concevoir et de gérer des situations d'apprentissage en tenant compte de ces apports théoriques et des critères de réussite, en lien avec la grille d'évaluation utilisée par les maîtres de stage et des superviseurs.  La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ». |  |  |  |  |

# Modes d'évaluation des acquis des étudiants :

En raison des objectifs et de la méthode poursuivis par le séminaire, la présence aux séances est obligatoire.

3.1. De quoi est constituée la note ?

La note de janvier (partielle) est déterminée par la séquence de leçons produite. (60%)

La note de juin est celle de janvier + la note reçue pour la réflexion sur la base théorique d'un ouvrage (40%)

Pour rappel, la note obtenue pour la partie séminaire ne sera apportée comme note finale qu'à condition d'avoir validé la partie micro-enseignement.

3.2. Les modalités de réalisation et remise des travaux.

Séquence de 8h en Sciences Humaines (janvier)

Il s'agit d'un travail écrit individuel (sauf accord écrit du titulaire) et personnel (tout plagiat sera considéré comme une tricherie). Il sera déposé au secrétariat au plus tard le premier jour de la session de janvier.

Réalisation d'une séquence de coursde 8 périodes, comprenant une évaluation.

Le thème est choisi en concertation avec le maître de stage et respecte le nouveau programme, sauf décision contraire du maître de stage.

La grille d'évaluation est en lien avec celle utilisée par les maîtres de stage et les superviseurs.

Le travail écrit reprenant la séquence préparée devra comporter une évaluation ; un dossier du professeur ; et un déroulement méthodologique précis pour chaque période de cours. Les critères pris en compte pour la séquence sont en particulier :

- D'être conforme au programme(FESeC)
- D'être adaptée aux élèves (niveau, vocabulaire)
- D'avoir des objectifs clairs, et faire apparaître la façon de les atteindre
- De veiller à la quantité et la qualité des sources documentaires (référencées)
- De proposer des outils et des méthodes pédagogiques adaptés et diversifiés
- De donner des consignes précises et un timing réaliste
- De donner du sens à l'apprentissage
- De se montrer créatif

Si la séquence aura été présentée en stage aux élèves, il y a lieu d'ajouter une réflexion sur sa mise en pratique (points forts et points faibles). Cette partie sera utilisée lors de la conclusion du séminaire, au second quadrimestre.

Réflexion sur la base théorique d'un ouvrage

Chaque étudiant (ou groupe d'étudiants : maximum 3 par ouvrage) choisira une thématique si possible liée à son vécu en stage. Il l'analysera à l'aide d'une publication à choisir dans une liste (disponible avant le 15 janvier 2016) proposée par l'enseignante. Un livre hors liste peut être proposé à son approbation. Il ne s'agit pas d'un résumé, mais plutôt d'une réflexion sur ce que ce livre peut -ou veut- apporter à un enseignant dans l'exercice de son métier.

Le fruit de cette réflexion fera l'objet d'un écrit (deux à trois pages/quatre à six faces), et sera présenté oralement aux autres étudiants qui seront invités à débattre, à apporter leurs expériences, leurs réactions.

L'étudiant se munira du livre lors des séances afin de le faire circuler parmi ses pairs.

#### Contenu:

Le séminaire s'appuie sur le dossier de l'étudiant stagiaire et sur des documents de travail destinés à l'aider à comprendre les compétences de base du métier d'enseignant en vue de les mettre en 'uvre lors des stages.

La première phase du séminaire se déroule dès la rentrée académique, de manière à fournir le cadre et les outils indispensables à la pratique du métier.

Les dates fixées sont le 14/10 ; 28/10 ; 25/11 ; 9/12 et 16/12/2015.

Cette partie guide la réalisation d'une séquence de leçons en se référant notamment à la séance de présentation du nouveau programme et présentation d'une leçon-type en Sciences Humaines (Marc Deprez et Samuel Losange)

La seconde phase (2 X 2h30) se déroule au second quadrimestre alors que l'étudiant a déjà acquis plusieurs expériences de terrain. Les dates sont encore à fixer.

Elle se centre sur la quatrième compétence visée : porter un regard réflexif sur sa pratique afin de l'améliorer.

#### Autres infos:

Pour la partie micro-enseignement : Les groupes d'expérimentation sont composés de 12 étudiants au minimum et 15 au maximum. L'expérimentation se passe en 4 séances de 4 heures.

Une présence obligatoire \*à toutes les séances \*du groupe dans lequel l'étudiant est inscrit est requise. La remise au professeur d'une grille d'évaluation de chaque étudiant se sera constituée pour ses interventions pédagogiques, au fur et à mesure des séances.

En cas d'absence totale ou partielle, l'activité ne sera pas validée.

Les séances de micro-enseignement n'étant pas organisées durant les mois de juillet, août, il n'est pas possible de s'y inscrire pour la seconde session.

Pour la partie accompagnement des stages :

La seconde phase du séminaire est accessible uniquement aux étudiants qui ont réalisé, au minimum, un stage de 10 heures dans l'enseignement secondaire préalablement aux séances.

La cote est déterminée par la présentation orale et le travail écrit. La cote est individuelle et se base aussi sur la présence active au séminaire et la prestation en séance.

Il n'est donc pas possible de la remettre totalement en jeu à une session d'examen ultérieure puisqu'il est impossible de recréer les mêmes conditions d'évaluation, les séances n'étant pas organisées durant les mois de juillet, août. Seul le travail écrit peut être représenté à une session ultérieure.

Le travail écrit envoyé sous format électronique sera mis à la disposition de tous par l'AGES. Il doit parvenir à l'enseignant(e) trois jours avant le début du séminaire.

La partie orale ne sera en aucun cas une présentation exclusivement théorique du livre d'autant que les étudiants disposeront du résumé. Elle sera axée sur l'échange de pratiques mais avec pour toile de fond un apport théorique.

La note (partielle) obtenue pour la partie séminaire ne sera validée comme note finale qu'à condition d'avoir présenté et réussi la partie micro-enseignement.

## Faculté ou entité en charge:

ESPO

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)                                  |        |         |           |                        |  |  |
|--|--------|---------|-----------|------------------------|--|--|
| Intitulé du programme  | Sigle  | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |  |  |
| Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (information et communication)                   | COMU2A | 4       | -         | •                      |  |  |
| Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sociologie, sciences politiques, anthropologie) | ASSO2A | 4       | -         | •                      |  |  |
| Master [120] en sciences politiques, orientation générale  | SPOL2M | 4       | -         | ٩                      |  |  |
| Master [120] en sociologie   | SOC2M  | 4       | -         | ٩                      |  |  |
| Master [120] en anthropologie  | ANTR2M | 4       | -         | ٩                      |  |  |